

Le jeudi 2 avril 2026 à 19h00

Le Conseil Municipal de Messimy dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques BOBICHON.

Date de convocation : 26 mars 2026

Date d'affichage : 26 mars 2026

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de conseillers présents : 25

Nombre de conseillers votants : 27

Présents : Jean-Jacques BOBICHON ; Eliane LE GUILLOU ; Thierry GRANJON ; Pascale GUERIN ; Vincent DELGOVE ; Dominique DEBIESSE ; Michel GAUJAC ; Dominique BADIN ; Brice MILLE ; Aurélie PINOT ; Anicet PAYS ; Aurélie DUSSOUILLEZ ; Francis ZANOTTI ; Stéphanie LIMOSANI ; Julien JOUÉ ; Nathalie RULLIAT ; Emilie CREISSEN ; Romain PINOT ; Dominique DEFRETIN ; Michel GUERIN ; Anne CHANCROGNE ; Sandie GUERARD ; Didier PETITJEAN ; Estelle ROMARY ; Pierre VILLE.

Absents représentés : Philippe REYMOND a donné pouvoir à Pascale GUERIN ; Cyrille PARRET a donné pouvoir à Anne CHANCROGNE

Secrétaire de séance : Vincent DELGOVE

DÉLIBÉRATION N°14-2026

Objet : Election de délégués titulaires et de délégués suppléants au Syndicat Départemental d'Energies du Rhône (SYDER)

Monsieur le Maire expose que ce Syndicat a pour objet l'organisation et la gestion de la distribution publique d'électricité sur le territoire des Communes membres. Ce syndicat est aussi habilité à exercer dans les conditions définies aux statuts, des compétences optionnelles en matière d'éclairage public, de distribution publique de gaz, de production de chaleur et de réseau de distribution de chaleur, d'études d'implantation de vidéo-surveillance.

La Commune dispose d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant.

Après avoir rappelé les principaux éléments des statuts de cette structure de coopération locale, Monsieur le Maire fait appel aux candidatures. Sont candidats :

- en qualité de titulaire :

Vincent DELGOVE

- en qualité de suppléant :

Michel GAUJAC

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L 5211-6 à L 5211-8,

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, désigne à l'unanimité les délégués suivants :

- en qualité de délégué titulaire : Vincent DELGOVE

- en qualité de délégué suppléant : Michel GAUJAC

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents. Pour copie conforme le 2 avril 2026

Le secrétaire
Vincent DELGOVE



Le Maire,
Jean-Jacques BOBICHON

